



La municipalité et le Conseil de Sages de Violaines vous invitent à prendre connaissance du feuillet n°4

« Sécurité Citoyenne » joint à l'Echo.

La délinquance n'est pas toujours une fatalité, nous vous soumettons quelques règles simples, qui, mises en applications, vous prémuniront contre :

LE VOL À LA TIRE



LE VOL A LA TIRE (pickpocket) c'est subtiliser des objets que vous portez sur vous sans éveiller, ou en détournant votre attention lorsque vous vous déplacez à pied.

Comment s'en protéger?

- Ne vous encombrez pas de documents ou d'objets dont vous n'avez pas besoin, évitez d'emporter trop d'argent liquide, placez le sur vous à différents endroits.
- Apprenez le code secret de votre carte bancaire, ne l'inscrivez pas au dos, ni à proximité de celle-ci, ne le mettez pas dans votre portefeuille.
- Évitez d'exhiber vos objets de valeur.
- Manipulez avec vigilance votre portefeuille, votre portable. Ne les portez pas de manière à les rendre facilement prenables. Préparez votre titre de transport avant que vous ne soyez dans la cohue.

Prenez vos précautions

- Faites des photographies de vos objets de valeur, des photocopies de votre carte d'identité, du n° de série de votre portable. (ex : enregistrez le tout dans votre boîte mail pour plus de disponibilité.)
- Ne vous promenez pas dans la rue avec votre sac ouvert, tenez-le en bandoulière plutôt qu'à la main.
- Marchez toujours face aux voitures, tenez votre sac du côté opposé à la chaussée.
- Ne laissez pas vos clés avec un élément permettant d'identifier votre adresse.
- Si vous êtes assis dans un lieu public, faites en sorte qu'on ne puisse pas subtiliser votre sac à main ou pochette.
- Si des personnes inconnues sont proches de vous, lorsque vous regardez une vitrine par exemple, soyez vigilants.

Soyez vigilants

- En cas de cohue, d'agitation, lorsque des inconnus vous interpellent ou vous heurtent par accident, méfiez-vous des gens qui semblent vouloir vous rendre service ou qui veulent un renseignement, il peut s'agir d'un prétexte.
- Méfiez-vous des deux roues qui empruntent subrepticement le trottoir et à plus forte raison s'il y a un passager à l'arrière, il se pourrait qu'ils aient des intentions malveillantes.
- Lorsque vous retirez de l'argent auprès d'un distributeur de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous. Récupérez vos tickets de retrait, si nécessaire faites vous accompagner.

- En cas de difficulté avec le distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide. Ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code.
- Si votre carte est « avalée » par le distributeur, patientez quelques instants pour être certain qu'elle ne ressorte pas, signalez le fait immédiatement à votre établissement bancaire, ou ayez avec vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires.
Le serveur interbancaire
Permet de faire immédiatement opposition à sa carte bancaire, notamment en cas de vol ou de perte.
Par téléphone **0 892 705 705** (service payant) Ouvert 7 jours/7 et 24h/24
Depuis l'étranger, composer le **+33 442 605 303**

Si vous êtes victime

- Contactez la police, le **112** numéro de secours international, faites une déclaration de vol, une description aussi claire que possible des objets dérobés, (d'où l'utilité des copies accessibles dans votre boîte mail) et éventuellement du ou des auteurs présumés.